

**Quel impact des MAEt sur l'utilisation d'herbicides par les viticulteurs
du Languedoc-Roussillon ?**

Kuhfuss Laure

Université Montpellier 1, UMR 5474 LAMETA, F-34000 Montpellier, France
Campus Montpellier Supagro - Lameta
Bât 26 bureau 417
2 place Viala
34060 Montpellier cedex 1
France
kuhfuss@supagro.inra.fr

Subervie Julie

INRA, UMR 1110 MOISA, F-34000 Montpellier, France
Campus Montpellier Supagro - Moisa
Bât 26 bureau 106
2 place Viala
34060 Montpellier cedex 1
France
subervie@supagro.inra.fr

Résumé : Face à la contamination de certaines masses d'eau par les herbicides dans la région Languedoc-Roussillon, des mesures agroenvironnementales territorialisées (MAEt) sont proposées depuis 2007 aux viticulteurs situés sur 29 territoires prioritaires de la région. Mais ces mesures, basées sur une auto-sélection des participants, permettent-elles effectivement de réduire l'utilisation d'herbicides par les viticulteurs engagés ? Ces mesures ayant été proposées progressivement aux viticulteurs, au fur et à mesure de l'ouverture des territoires, nous mobilisons dans cet article cette situation d'expérience naturelle pour montrer que les viticulteurs engagés en 2010 ont effectivement réduit leur utilisation d'herbicides de 42% en moyenne, par rapport aux pratiques qu'ils auraient eu en l'absence des MAEt. Les résultats obtenus par différentes méthodes de matching confortent ce résultat.

Mots Clés : Mesures agroenvironnementales territorialisées, qualité de l'eau, pollution diffuse agricole, contrats, effet additionnel / impact.